

BEMO Urba & Infra - Urbaniste VRD  
2 bis rue des moulins 43700 Brives Charensac  
bemo-urba-infra@orange.fr - 04 71 09 10 17

Thibaut Doucerain • Paysagiste DPLG  
3 rue de l'École 13100 Aix-en-Provence  
contact@thibautdouceain.fr-0661908416

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Département de la Haute-Loire

Communauté d'agglomération  
du Puy-en-Velay

# Saint-Germain Laprade ZA la Prade de Doue

> *Volet paysage - Avant-projet*



# Sommaire

## Introduction 03

Approche  
Démarche  
Finalité

## Le site 04

Une plaine enveloppée par les monts  
Un bâti industriel omniprésent  
Une structure végétale variée  
Un cheminement de l'eau à travers les fossés

## Le projet 14

Des objectifs à la hauteur de la richesse du site  
Un projet respectueux des qualités du site  
Imaginer un nouveau paysage



## Approche

Cette étude paysagère regroupe trois notions intrinsèques au paysage : la matérialité, la perception, le projet.

La matérialité, consiste à définir ce qui constitue le paysage en tant que partie de territoire. Les éléments identitaires, les motifs, les structures, les paysages sont identifiés.

La seconde, la perception, s'intéresse à la perception sensorielle, à la perception culturelle, les usages, ainsi qu'à la conscience collective du paysage.

La troisième, projet, suite logique de la seconde, étudie la manière dont le paysage peut-être mis en projet au travers de sa protection, de sa gestion, de son aménagement.

## Démarche

L'observation de terrain sera à la base de cette réflexion. Une prise de recul sur le territoire communal permettra de replacer le site dans une histoire et une géographie.

La prise de connaissance de tous les documents existants relatifs au site d'étude seront consultés. Programme déjà établi par la communauté d'agglomération, orientations du POS/PLU, statistiques, informations touristiques... mais également toutes les données de l'IGN, permettront de resituer la commune dans son contexte.

Les échanges réguliers avec la maîtrise d'ouvrage, Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, enrichiront également le contenu de la réflexion.

## Finalité

L'objectif n'est pas de faire une monographie du paysage entourant la zone, mais de construire une réflexion à différentes échelles, dans un document synthétique.

Cette réflexion est orientée par le projet de zone d'activités. Il s'agit donc d'identifier le paysage, comprendre comment il est vécu, pour se projeter vers un nouveau paysage. Imaginer le paysage de la zone dans les années à venir, au regard des dynamiques actuelles et passées, tel est la finalité.

En d'autres termes, il s'agit de montrer comment le projet de zone d'activités oriente le paysage pour les années à venir et comment l'impact paysager de la zone peut être amoindri.

**Le site**

## Une plaine enveloppée par les monts

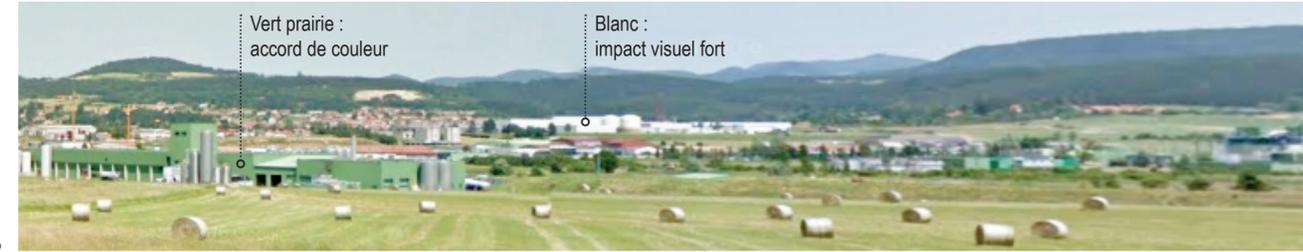
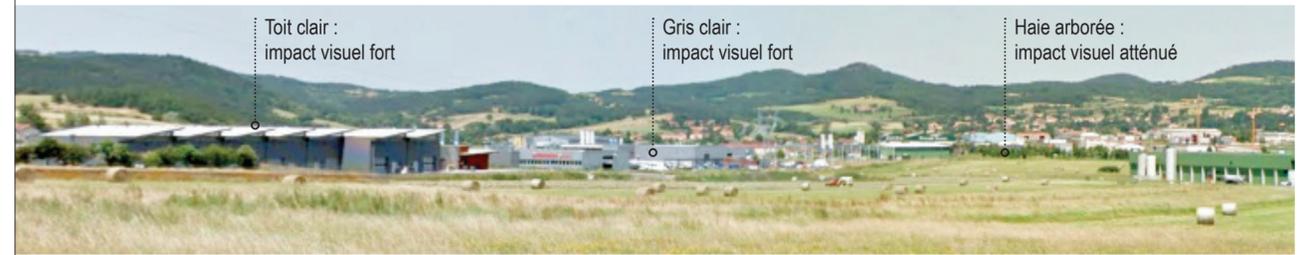
A l'image du territoire de la Haute-Loire, le paysage de Saint-Germain-Laprade est fortement marqué par les figures volcaniques (monts, puys, suc, dômes, ...). Ces figures remarquables culminant pour la plupart au-dessus de 1000 m d'altitude, entourent la plaine agricole dans laquelle se situe la future zone d'activités, à une altitude moyenne de 670 m. La ligne d'horizon de la plaine est donc celle d'un paysage grandiose, typique d'Auvergne, identitaire. C'est pourquoi le respect de cette «toile de fond» est primordiale au regard de l'implantation bâtie de la future zone. Cette sensibilité visuelle est à envisager avec précaution dans l'aménagement, qui plus est, au regard de la grande proximité avec un axe routier important.



# Un bâti industriel omniprésent



Bien que le bâti soit déjà omniprésent sur le site d'étude, il n'a pas toujours le même impact visuel. La fromagerie par exemple, de couleur vert prairie, est en accord avec les tons verts de la plaine. A l'opposé, les bâtiments de couleur claire, et notamment blancs, sont très impactants au regard des couleurs sombres des monts en «toile de fond». La silhouette des bâtiments est en général sous la ligne de crête des monts, ce qui ne perturbe pas l'horizon. L'échelle des bâtiments est proportionnée à l'immensité de la plaine. Toutes ces caractéristiques sont à prendre en compte dans l'implantation du futur bâti.



## Une structure végétale variée



La présence végétale est très forte, en particulier la strate arborée : boisements des monts, haies, bosquets... De nombreux arbres des milieux de plaine (peupliers, frênes, bouleaux, pins sylvestre, ...) composent le cortège floristique. A ces espaces boisés, s'opposent la planéité des champs de la plaine. Dans ce contexte très végétal, l'impact d'un bâtiment est à considérer avec beaucoup d'attention pour ne pas détériorer les qualités de ce paysage encore agricole. Un travail de dialogue entre espaces bâtis et espaces plantés sera donc proposé.



Boisement de feuillus et résineux



Bosquet de résineux



Arbre isolé (peuplier)



Fourré arbustif



Haie arbustive à mélange de feuillus



Alignement arboré



Haie arborée de pins sylvestre

## Un cheminement de l'eau à travers les fossés



Le cheminement de l'eau, lisible dans le site, est marqué par la présence de fossés de drainage. Ces motifs linéaires sont importants dans le fonctionnement hydrographique du site, en termes de mémoire agricole, et comme refuge d'une nature spontanée. A ce titre, le projet de zone d'activités se doit de composer avec ces lignes d'orientations. Si toutefois ces lignes s'avéraient trop contraignantes dans le découpage des lots, il serait nécessaire d'en recréer, notamment en bas de pente.



Fossé de drainage : ligne de force du paysage, lieu d'accueil d'une nature spontanée



Fossé de drainage : support de haie arbustive et mémoire du passé agricole



Fossé de drainage : exutoire des eaux pluviales, infiltration par gravité, limite «naturelle» du champs

# Le projet

## Des objectifs à la hauteur de la richesse du site



### 1. Le site et le grand paysage

- > Préserver la ligne de crête dans les choix d'implantation
- > Atténuer l'impact visuel de l'implantation bâtie au regard du relief typique des monts
- > Travailler avec les éléments de contexte paysager alentours (l'eau, le relief, la végétation...)

### 2. Le bâti dans le paysage

- > Maintenir les silhouettes bâties sous les lignes de crêtes des monts
- > Atténuer l'impact visuel du bâti avec des couleurs sombres ou dans des tonalités de verts adéquates
- > Maîtriser l'échelle et les proportions des bâtiments

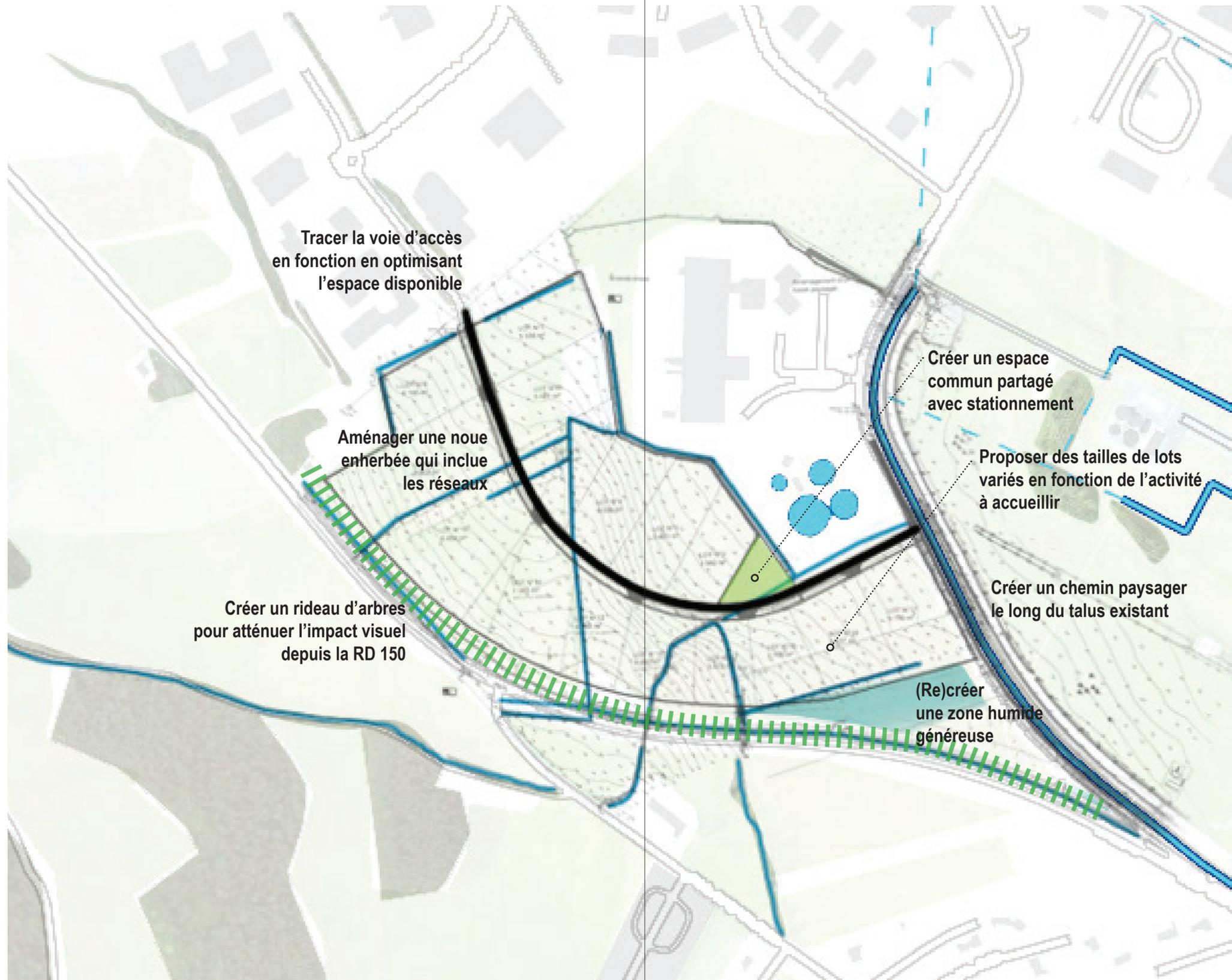
### 3. La trame végétale

- > S'inspirer des formes végétales existantes : linéaires de haies, arbres isolés, bosquets, fourrés...
- > Prolonger les prairies écologiques existantes au bord des voies
- > Atténuer l'impact visuel depuis la RD150 en plantant un alignement d'arbres

### 4. Le cheminement de l'eau

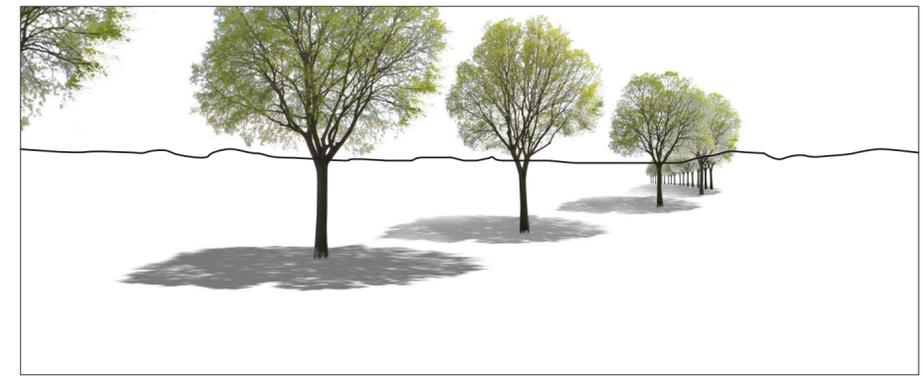
- > Recréer des fossés pour l'écoulement naturel
- > Elargir les fossés en bas de pente
- > Permettre un entretien facilité des fossés

## Un projet respectueux des qualités du site

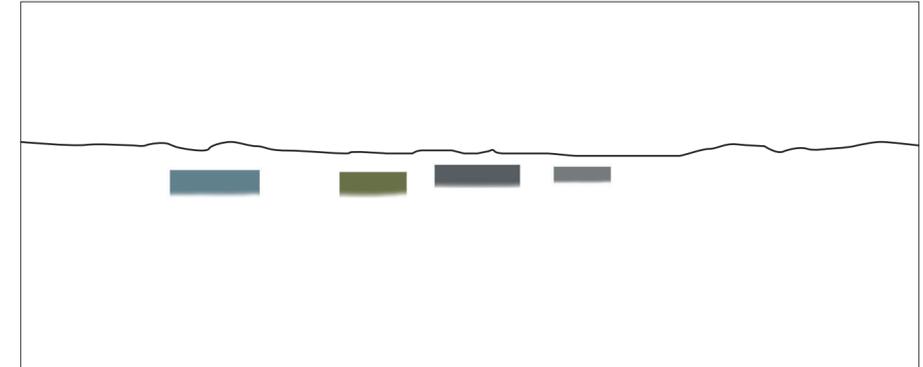


## Atténuer l'impact paysager depuis la RD150

La grande proximité de l'extension de la zone -et donc de ses bâtiments- va créer un impact paysager important depuis la RD150. C'est pourquoi un alignement d'arbres est proposé pour atténuer cet impact. Ils créent un filtre végétal tout en permettant des vues sur les bâtiments et leurs activités. Il faudra veiller à ce que les zones de dépôts ne se fassent pas côté RD150 mais côté intérieur zone, pour soigner l'image de cette extension, déjà très impactante. La couleur des bâtiments permet de les intégrer au paysage sans les masquer. Les enseignes seront à régler également dans un souci d'harmonie de formes et de couleur.



Un alignement arboré accompagnant la route et atténuant l'impact visuel



Des bâtiments dans les couleurs du site et inscrits sous la ligne de crête



Existant : un site fortement soumis à l'impact visuel



Projet : une zone d'activités bien intégrée dans le paysage

